Refonte du code du travail

Les partenaires sociaux invités à enrichir le projet

Page 2

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année -N° 4139 - Mardi 4 avril 2017 – Prix : 10 DA

Distribution de logements AADL 1

Des clés pour plus de 900 familles

Page 3

Béjaïa

Gestion des déchets, véritable défi à relever pour les autorités

Page 4

Jamais sans Kirkouk ?

Par Mohamed Habili

Mossoul n'est pas encore entièrement libérée que les Kurdes ont déjà hissé leurs couleurs à Kirkouk, en signe d'annexion, sans attendre que son cas soit réglé selon les formes fixées par la constitution irakienne pour ce qui est des territoires disputés entre les différentes communautés. Apparemment ce n'est pas l'injonction du Parlement fédéral qui les fera descendre, comme en témoigne le fait que les députés kurdes toutes tendances confondues se sont retirés au moment du vote de la motion leur enjoignant de le faire. Les Kurdes veulent tout autant l'indépendance que la province de Kirkuk, qui regorge de pétrole, qu'ils partagent cependant avec d'autres communautés. A se demander d'ailleurs s'ils voudraient encore de l'indépendance si Kirkouk leur échappait. Mais qu'ils se préparent à vivre dans le cadre de leur propre Etat en totale indépendance par rapport au reste de l'Irak, cela ne fait aucun doute, malgré leurs divisions politiques internes. Ils l'ont une fois de plus fait savoir, profitant pour cela de la présence chez eux du secrétaire général de l'ONU, Antonia Guetteres, en visite non pas tant en Irak que dans les camps des déplacés de la bataille en cours de Mossoul. Ils se sont saisis de cette opportunité pour annoncer une fois de plus leur intention d'organiser un référendum d'autodétermination, comme si cela devait se faire bientôt.

Suite en page 3

Transport ferroviaire

Talai lance la ligne Tizi Ouzou-Thénia

Ph/M. Zaloutk/J. A.

Boudjemaâ Talai a rappelé les divers avantages qu'offre le transport ferroviaire, tout en affichant la disponibilité de son secteur à étendre cette ligne au transport de marchandises si le besoin se fait sentir.

Lire page 2

11 terroristes abattus et 4 autres arrêtés durant le mois de mars

L'ANP toujours sur la brèche

Page 2

Manifestation

Coup d'envoi de «Mostaganem, capitale du théâtre»

Page 13

Refonte du code du travail

Les partenaires sociaux invités à enrichir le projet

■ *«Nous avons accordé le temps nécessaire à tous les concernés en vue d'examiner et d'enrichir ce nouveau projet de loi en le soumettant à leurs bases à travers le pays», a assuré le ministre.*

Par Meriem Benchaouia

Afin de promouvoir l'échange d'information et de promotion du dialogue social avec les partenaires sociaux représentant les travailleurs, le gouvernement a décidé de laisser les portes du dialogue grandes ouvertes. A cet effet, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a déclaré que son département a soumis dernièrement le nouveau projet de code du travail à l'ensemble des partenaires sociaux et autres syndicats (dont ceux autonomes), pour examen et enrichissement. «*Nous avons accordé le temps nécessaire à tous les concernés en vue d'examiner et d'enrichir ce nouveau projet de loi en le soumettant à leurs bases à travers le pays*», a assuré le ministre dans un point de presse animé en marge d'une visite de travail dans la wilaya de Boumerdès. Il a affirmé que dès que ces partenaires sociaux seront prêts, un calendrier sera arrêté en vue de la tenue de rencontres ou assises avec eux pour l'étude de leurs propositions en la matière. Le ministre a fait aussi part d'une action en cours afin d'élargir le débat sur le nouveau code du travail à tous les walis de la République, qui auront bientôt une copie de ce projet de loi afin d'en débattre en conseil exécutif de wilaya du fait que ces derniers étaient «*plus proches de la réalité locale*», a-t-il estimé. S'exprimant sur la liste des métiers pénibles concernés par la retraite anticipée, M. El Ghazi a déclaré que celle-ci sera déterminée par une commission indépendante devant être mise en place durant le mois sacré du ramadhan, et dont les conclusions seront également soumises à tous les partenaires sociaux concernés, pour enrichissement. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a assuré que cette commission d'experts travaillera en «*toute autonomie et sans hâte*», en vue de déterminer les critères des professions en question, sans omission aucune. Lors d'une rencontre avec les cadres de son secteur au siège de la wilaya, M. El Ghazi s'est, en outre, dit «*satisfait*» des efforts consentis dans la lutte contre le chômage, à l'échelle locale, estimant que le taux de 10,5% atteint en 2016 à Boumerdès était acceptable comparativement à la moyenne nationale en la matière qui était de 10,29%. Il a néanmoins instruit les responsables locaux à l'effet de consacrer davantage d'efforts dans leur lutte contre le chômage, par l'encouragement et l'accompagnement des jeunes dans la création de micro-entreprises, tout en tâchant de comprendre leur refus de certaines offres d'emploi afin de traiter le problème. Le ministre a également plaidé pour un soutien des diplômés universitaires chômeurs du système classique, en les orientant vers les nouveaux métiers introduits dans la nomenclature de la formation professionnelle, afin de faciliter leur intégration dans le monde du travail par la création de petites entreprises.

«La Caisse nationale des retraites ne risque pas la faillite»

Concernant la situation financière actuelle de la Caisse nationale des retraites, Mohamed El Ghazi a tenu des propos rassurants, soulignant qu'elle n'était pas menacée de faillite, pour le moment. «*La Caisse nationale des retraites* (CNR) *ne risque pas actuellement la faillite, grâce à une bonne organisation, notamment après avoir fixé l'âge minimum de la retraite à 60 ans, ayant assuré la couverture des finances de la Caisse, pour la deuxième année consécutive*», a affirmé le ministre, signalant qu'une réflexion était engagée pour la mise en place d'un «*nouveau système*» garant d'un financement supplémentaire pour la CNR, ultérieurement. Cette opportunité a donné lieu à une visite de M. El Ghazi du siège de la Caisse nationale des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (Cacobatph) où il a suivi un exposé sur le secteur des assurances et des dispositifs d'emploi dans la wilaya, avant de se rendre à la Caisse nationale d'assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas). Le siège local de la CNR a aussi reçu la visite du ministre qui a procédé, à l'occasion, à l'inauguration des nouveaux sièges de la Direction de l'emploi de la wilaya et de l'Agence de l'emploi.

M. B.

Ph/D. R.

11 terroristes abattus et 4 autres arrêtés durant le mois de mars

L'ANP toujours sur la brèche

L'Algérie continue de mener avec acharnement sa lutte contre le terrorisme coordonnée entre les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) ainsi que les différents services de sécurité appuyée par la participation citoyenne.

Quotidiennement, outre la vigilance permanente et accrue pour assurer la sécurité des frontières du pays, il est fait état de neutralisations de terroristes, de destructions de casemates et récupérations d'armes à travers certaines localités constituant aujourd'hui encore des lieux de retrait et d'ateliers de fabrication d'armes.

A ce titre, dans un dernier communiqué parvenu à la rédaction, l'ANP dans un bilan rendu public annonce que durant les différentes opérations menées par ses éléments au courant du mois de mars dernier, 11 terroristes ont été abattus, quatre autres arrêtés ainsi que la réédition d'un autre terroriste.

En outre, la même source indique que les opérations de l'ANP ont permis, également, «*la découverte du cadavre d'un terroriste et l'arrestation de 22 éléments de soutien aux groupes terroristes, ainsi que la découverte et la destruction de 42 abris pour terroristes*». Et d'ajouter dans son bilan qu'«*une importante quantité d'armes et de munitions a été, aussi, saisie durant la même période, dont un fusil mitrailleur de calibre 14,5 mm, un fusil mitrailleur de type FMPK, 59 fusils mitrailleurs Kalachnikov, un lance-roquettes de type RPG7, un fusil Simonov, quatre pistolets automatiques, trois fusils de chasse, huit roquettes RPG2, deux roquettes de type RPG7, 78 chargeurs, et 3 523 cartouches de différents calibres*». Outre la découverte et la destruction de 27 grenades, neuf bombes fumantes, 10 mines de fabrication artisanale ainsi que deux canons de fabrication artisanale, ledit communiqué évoque la découverte et la récupération de pas moins de 10,4 quintaux de produits chimiques destinés à la fabrication d'explosifs et de 150 litres d'acide nitrique.

En somme, c'est tout un arsenal qui a été récupéré par les éléments de l'ANP qui, grâce à ces opérations, ont non seulement mis hors d'état de nuire ces dangereux individus, mais aussi et surtout ont fait avorter les plans assassins de cette horde nébuleuse qui tente en vain de se structurer et d'activer pour la déstabilisation du pays dans un contexte régional plutôt miné.

L'expérience acquise à prix fort par l'Algérie en matière la lutte contre le terrorisme, et qui à plus d'un titre est donnée en exemple sur la scène internationale qui fait face à ce phénomène mondial à multi facettes, est le fruit des efforts soutenus par l'Etat algérien en matière de prévention du terrorisme et de l'extrémisme violent suivant une stratégie globale de prévention qui fait du développement local et social son point de mire.

Linda Naili

Transport ferroviaire

Talai lance la ligne Tizi Ouzou-Thénia

Boudjemaâ Talai a rappelé les divers avantages qu'offre le transport ferroviaire, tout en affichant la disponibilité de son secteur à étendre cette ligne au transport de marchandises si le besoin se fait sentir.

Ph /Mt. Zamouk/J. A.

Par Hamid M.

Le ministre des Transports et des Travaux publics, Boudjemaâ Talai, a présidé, hier, la mise en service technique de la ligne ferroviaire Tizi Ouzou-Thénia. Le ministre et la délégation qui l'accompagnait ont pris le départ depuis la gare ferroviaire de Tizi Ouzou, située sur le Boulevard Stiti, avant de rallier la gare de Bordj-Menail. Il n'a pas manqué de rappeler que, comme promis lors de sa récente visite de ce chantier, cette ligne ferroviaire a été soumise aux essais techniques en ce début de mois d'avril avant d'être opérationnelle avant la mi-avril. A la gare de Bordj Menail (Boumerdès) où il a animé un point de presse, Boudjemaâ Talai a rappelé les divers avantages qu'offre le transport ferroviaire, tout en affichant la disponibilité de son secteur à étendre cette ligne au transport de marchandises si le besoin se fait sentir. Dans le même sillage, il a annoncé la réception prochaine de nouvelles lignes ferroviaires comme celle reliant Saida à Moulay Slissen (Sidi Bel-Abbès) prévue ce jeudi. A une question sur la livraison de la nouvelle aérogare d'Alger, le ministre a indiqué que la période des essais techniques est fixée pour juillet 2018. Boudjemaâ Talai a, par ailleurs, annoncé que les propriétaires des véhicules concernés par le contrôle technique peuvent le faire là où ils se trouvent, sans aucune obligation de se limiter à leur circonscription comme c'était le cas auparavant. Il a assuré, dans le même sillage, que les centres techniques ne sont pas également contraints à respecter les quotas qui leur ont été fixés. Le ministre, qui s'exprimait devant la presse en marge de la mise en service technique de la ligne ferroviaire Tizi Ouzou-Thénia (Boumerdès), a également fait état de rallonge des horaires de travail des ces agences jusqu'à minuit

A notre question relative au dernier changement à la tête de la compagnie aérienne Air Algérie, le ministre a rappelé que celui-ci s'inscrit dans le cadre de la stratégie de modernisation de l'entreprise.

H. M.

Distribution de logements AADL 1

Des clés pour plus de 900 familles

La distribution très attendue, d'un nouveau quota de logements aux souscripteurs AADL 2001/2002, a eu lieu hier, au niveau de Ouled Fayet, dans une ambiance bon enfant. La distribution du quota restant aura lieu incessamment. Chose promise, chose due. L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) a procédé, hier, à la distribution d'un quota de logements au titre du programme «AADL1» de 911 unités au niveau d'Ouled Fayet, à l'ouest d'Alger, dans l'attente d'autres opérations de remise de logements prévues en juin prochain à travers différentes wilayas du pays.

Lors d'une cérémonie de remise de décisions d'affectation, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué que 3 000 unités de type location-vente seront distribuées sur les sites d'Ain Malha, Ouled Fayet, Reghaia et Alger, dans le courant de cette semaine et 7 000 autres à l'échelle nationale.

Il a précisé, lors de cette cérémonie en présence du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, et du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, que 8 000 logements seront remis en mai prochain et 22 000 autres en juin à travers tout le territoire national. Plusieurs opérations de distribution de logements auront lieu prochainement. Toutes ces opérations, vont permettre de clore définitivement le programme AADL1 à l'échelle nationale et de passer, par la suite, à la résolution de celui de l'AADL2. Selon le directeur général de l'Agence pour l'amélioration et le développement du logement (AADL), Mohamed Tarek Belaribi, l'ensemble de ces chantiers couvre les demandes des souscripteurs d'AADL1 qui ont reçu déjà les ordres de versement de la 3e tranche, et pour certains leur décision de pré-affectation, de même que celles exprimées pour AADL2. Assurant que cette opération ne sera que le début d'une importante série de distributions de logements AADL, il avance que 7 000 logements seront octroyés à la fin avril prochain et 8 000 autres en mai. En outre, il sera procédé, durant le mois de juin, à l'exécution de la plus grande opération de relogement qui touchera 25 000 bénéficiaires dans plusieurs wilayas telles Mostaganem, Aïn Témouchent, Oran, Relizane, Annaba, Constantine, à laquelle s'ajoute la livraison de logements AADL dans les deux nouvelles villes de Bouinan et de Sidi Abdallah. A ce propos, il a rappelé que ces opérations de distribution s'ajoutaient à celles de plus de 19 000 autres logements qui avaient été octroyés dans différentes régions du pays depuis octobre 2015. Le même responsable fera savoir que plusieurs wilayas ont réussi à clore définitivement ce dossier à l'instar d'Oran, Tipasa et Batna. Selon lui, dans les programmes AADL 1 et 2, un nombre de 240 000 unités étaient en cours de construction, dont 70 000 relevaient du programme AADL1 lesquels ont reçu l'ordre de versement de la 3e tranche. Les bénéficiaires de ces 70 000 logements de l'AADL1 vont recevoir par la suite les décisions de pré-affectation qui leur permettront de connaître la situation de leur logement avant de passer à la 4e tranche et la remise des clés. Quant aux souscripteurs de l'ADDL 2, M. Belaribi indique que 38 500 souscripteurs ont choisi les sites. **Louiza Ait Ramdane**

LA QUESTION DU JOUR

Jamais sans Kirkouk ?

suite de la page Une

Il ne manquait qu'une seule chose pour que Baghdad n'ait plus de doute à entretenir à leur sujet : la date de la tenue de ce référendum. Mais comme les Kurdes irakiens semblent tenir autant à l'indépendance qu'à Kirkouk, ils ne feraient sécession qu'une fois s'être assurés de cette dernière. Or ce n'est pas là une question susceptible de faire l'objet d'un règlement à l'amiable avec les autorités de Baghdad. Si l'on sait où les Kurdes veulent en venir, on ignore en revanche ce que le pouvoir irakien est disposé en ce qui le concerne à leur concéder, bon gré mal gré, et ce qu'il leur refuserait dans tous les cas de figure, y compris par la manière forte. Certes, l'on sait déjà que si cela ne tenait qu'à elles, les autorités irakiennes empêcheraient la sécession du Kurdistan. On ignore toutefois jusqu'où elles iraient pour faire avorter ce projet. Mais qu'elles défendent Kirkouk si les Kurdes veulent s'en emparer, cela semble une évidence. De sorte que la guerre contre Daech n'est pas encore terminée qu'une autre se profile déjà, entre Baghdad et Irbil. Elle n'est pas inéluctable, d'autant moins qu'ils combattent pour l'heure le même ennemi : Daech, et qu'ils siègent toujours dans le même Parlement. Mais elle représente une menace sérieuse. Ce que les Kurdes voient dans la situation prévalant dans la région, donc pas seulement en Irak, une chance historique dont il leur faut se saisir car elle risque de ne pas se renouveler. La question kurde se pose à peu près dans les mêmes termes en Syrie. Là aussi en effet les Kurdes attendent le bon moment de se séparer de Damas, avec l'appui des Américains et peut-être même celui des Russes, encore qu'il ne s'agisse dans leur cas que d'autonomie. Pour le moment, il n'y a que les Turcs pour s'en émouvoir franchement, et pour menacer d'intervenir militairement, les autorités syriennes ayant quant à elles plus urgent à accomplir. La force des Kurdes ne réside pas en eux mais dans le soutien que leur apportent les Américains, prétendument pour leur engagement résolu dans la lutte contre Daech, mais également dans la sympathie active des Occidentaux et d'Israël. Sans compter la guerre par procuration que se livrent dans la région l'Iran et l'Arabie Saoudite et dont l'issue n'est pas pour demain.

M. H.

Béjaïa

Gestion des déchets, véritable défi à relever pour les autorités

■ Les décharges sauvages fourmillent à Béjaïa et leur nombre s'est multiplié ces dernières années. Ce phénomène est de plus en plus inquiétant car il y va de la santé publique. Pour illustrer cette situation, la Direction de l'environnement de la wilaya a recensé 782 décharges sauvages.

Par Hocine Cherfa

C'est ce qu'a indiqué un responsable du secteur, lors de la dernière visite du ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali. Ces décharges sauvages ont été dénombrées dans 38 municipalités et occupent une superficie estimée à 697 000 m². Les déchets déversés dans ces décharges sauvages sont de diverses natures. On y trouve des ordures ménagères, objets encombrants, métaux, plastiques, gravats, etc. Avec ces déchets et les incinérations, c'est l'écosystème qui en prend un coup. On peut citer ou moins trois décharges sauvages très importantes dont celle de Sidi-Aïch situé à proximité de la RN 26, celle de Tazmalt située dans l'Oued Soummam près des habitations et celle d'Aokas dont on a beaucoup parlé. Inutile d'en citer d'autres notamment, celle d'Akbou qui avait été bloquée par des riverains de Biziou, etc. Certaines communes transportent leurs déchets hors wilaya et d'autres n'ont pas où jeter les leurs. Dans un autre chapitre, la direction de wilaya de l'environnement impute la mauvaise gestion des déchets ménagers dans la wilaya «*à l'élargissement anarchique du tissu urbain et l'explosion démographique, sans qu'il y ait amélioration dans les moyens mobilisés pour la collecte des ordures ménagères*». La mauvaise gestion des déchets ménagers, l'élargissement anarchique du tissu urbain et l'explosion démographique, le manque de moyens de collecte des ordures ménagères, le retard dans la réalisation de centres de recyclage et des CET par la direction de l'environnement qui a commencé à prendre la mesure du danger que peuvent générer les déchets, l'immobilisme des APC et le manque de moyens financiers auquel elles sont confrontées depuis des années, sont les principales causes à l'origine de ces problèmes.

A Amizour, il y a quelques jours seulement, des riverains se sont élevés pour demander la délocalisation de la décharge. La commune de Tazmalt a décidé de se lancer dans un projet de réalisation d'une déchetterie moderne, autrement dit un centre de recyclage avec un investisseur privé. Mais le projet n'a toujours pas vu le jour.

Le projet s'est heurté à l'oppositioin des habitants, d'autant que l'assiette foncière est choisie sur un terrain des services agricoles et son extraction est du point de vue des spécialistes très difficile. Beaucoup de projets ont été inscrits à l'actif du secteur de l'environnement dans le cadre du programme de l'élaboration de schémas directeurs de gestion des déchets municipaux, de la réalisation de centres d'enfouissement technique et décharges contrôlées, et de la réalisation de centres de tri. Cependant, ils accusent un retard dans leur concrétisation en raison «*des oppositions citoyennes*», affirme-t-on. Il faut rappeler la fermeture par les citoyens de Oued-Ghir du Centre d'enfouissement technique (CET) de Sidi Boudrahem, réalisé pour éradiquer la décharge de Boulimat, située sur le littoral Ouest de la ville de Béjaïa.

Les mécontents ont mis en avant «*sa non-conformité aux normes requises*». Deux autres CET prévus respectivement à Tinebdar et Draâ El-Caïd, inscrits depuis plus de cinq ans, n'ont pas été lancés pour cause d'opposition des populations locales. Des projets de réalisation de quatre décharges contrôlées sont prévus à d'Akbou, El-Kseur, Béni Ksila et Boudjellil. Mais ces derniers risquent de s'éterniser, comme d'habitude, à cause des oppositions récurrentes des habitants qui craignent souvent la pollution de l'air et les conséquences qui peuvent en découler sur leur santé et celle de leurs familles. Pourtant, des choix de terrains ont été lancés et des garanties ont été données pour le respect, la protection de l'environnement et la préservation de la santé publique dans l'espoir que ces projets voient le jour.

H. C.

Ooredoo

«Haya !» ...profitez d'une tarification à la seconde !

OOREDOO continue de placer ses clients au cœur de sa stratégie, et leur ouvre un nouveau monde de communication mobile à travers sa nouvelle offre «Haya !», avec les meilleurs avantages mobiles. En effet, pour cette nouvelle offre «Haya !», Ooredoo adopte une tarification à la seconde après la première minute indivisible permettant de communiquer en toute tranquillité à travers le réseau de leur opérateur préféré, Ooredoo. L'offre prépayée sans engagement «Haya !» donne également la possibilité au client Ooredoo d'utiliser certains services exclusifs, même après épuisement du crédit, notamment :

- de biper sans crédit ;
- un accès à Facebook en mode gratuit.

Outre le Bip sans crédit et l'accès à Facebook en mode gratuit, cette tarification à la seconde est également valable pour les nouvelles recharges Maxy Haya ! Pour toutes les recharges Maxy Haya ! à partir de 1 000 DA, le client bénéficie du crédit rechargé, d'appels en illimité vers Ooredoo et de l'Internet gratuit. Maxy Haya ! 1000 : le client bénéficie de 1000 DA de crédit + appels illimités vers Ooredoo de 21h jusqu'à 09h du matin + 1,5 Mo de forfait Internet. Maxy Haya ! 2 000 : le client bénéficie de 2 000 DA de crédit + des appels illimités vers Ooredoo 24 /24 + 4 Go de forfait Internet. Maxy Haya ! 3 500 : le client bénéficie de 3 500 DA de crédit + des appels illimités vers Ooredoo 24h/24 + 10 Go de forfait Internet.

Cette nouvelle tarification à la seconde vient renforcer les avantages proposés par l'offre «Haya !» à ses clients pour leur permettre de profiter pleinement des appels aux meilleurs tarifs.

Communiqué

Halle aux poissons de Zemmouri El Bahri

Une structure qui peine à attirer les opérateurs

La halle aux poissons de Zemmouri El Bahri (Est de Boumerdes) peine à entrer en phase d'exploitation effective faute d'operateurs du domaine, en dépit du parachèvement de l'équipement de la structure depuis près d'une année, ajoutant au retard cumulé depuis plus de quatre années dans sa réalisation. En effet, le visiteur du port de pêche et de plaisance de Zemmouri El Bahri, dont la réalisation remonte aux années 1950, avant de bénéficier d'une action de réaménagement dans les années 90, est vite interpellé par l'absence d'activité au sein de cette halle aux poissons dont le bâtiment imposant est situé dans une structure portuaire enregistrant pourtant une activité intense, selon le constat de l'APS. Selon Koulache Malek, un des huit concessionnaires de vente en gros au sein de cette poissonnerie, cette situation trouverait une explication dans la faiblesse des prises de poisson réalisées par les pêcheurs qui estiment, selon lui, que travailler dans ce cas de figure avec la poissonnerie serait non rentable financièrement pour eux. Pour leur part, les pêcheurs invoquent un «*flou*» entourant cette structure censée organiser le marché du poisson sur le plan administratif, notamment concernant le cahier des charges, outre le retard accusé dans le transfert de la gestion du port et de la poissonnerie, ce qui aurait, à leurs yeux, contribué à la création d'un «*climat de suspicion*» entre opérateurs et gestionnaires. D'autres pêcheurs se sont carrément dits «*non concernés*» par cette poissonnerie, dont ils ont refusé la réalisation, dès le premier jour, ont-ils assuré, affirmant qu'ils ne traiteront nullement avec les concessionnaires, qui prennent de «*trop importantes marges*» de leurs gains, d'où leur préférence pour vendre directement leurs produits sur le marché classique.

Une infrastructure censée organiser le marché du poisson au double plan local et régional

Selon les objectifs fixés par ses concepteurs, l'infrastructure est dotée d'un rôle capital dans l'organisation du marché du poisson au double plan local et régional, au vu des équipements mis en place, a souligné le directeur de la pêche et de l'aquaculture de Boumerdès, Kadri Cherif. Apres avoir observé que le retard accusé dans son équipement est dû essentiellement à l'infructuosité des appels d'offres concernant l'opération et à l'absence d'un bailleur de fonds national répondant aux critères compris dans le cahier des charges du projet, il n'a pas manqué de minimiser le peu d'empressement des opérateurs du domaine pour exploiter cette poissonnerie, soutenant que «*le problème sera réglé progressivement avec les concernés*».

Ce projet «*pilote*» au niveau national a été réalisé en conformité avec les normes internationales en vigueur, en matière de conservation et de commercialisation des produits de la mer, pour un coût estimé à 100 millions de DA, au titre d'un programme centralisé, portant réalisation d'un nombre de halles à marée similaires, au profit des wilayas du littoral du pays.

Amine R./APS

e-banking

Trois conventions signées par la BNA et la CNMA

■ La Banque nationale d'Algérie (BNA) et la Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA) ont signé, à Alger, trois conventions de partenariat, permettant aux clients de la CNMA d'accéder aux services e-banking assurés par la BNA.

Ph.> D. R.

Par Salem K.

Les conventions portent essentiellement sur l'adhésion de la CNMA et toutes ses caisses régionales, au nombre de 67, et 420 bureaux locaux, au système d'acceptation de paiement en ligne par carte interbancaire (CIB), et la mise à la disposition de tous les sociétaires d'une gamme large de services bancaires à distance via le nouveau service BNA.net. Ce partenariat permettra ainsi à la CNMA de vendre ses produits d'assurances agricoles et de la pêche via Internet à travers le service «e-paiement» assuré par la banque. Ces prestations sont adossées à une convention de domiciliation des comptes de la CNMA et son réseau commercial auprès du réseau d'exploitation de la BNA. Les conventions ont été paraphées par le P-dg de la BNA, Achour Abboud, et le DG de la CNMA, Cherif Benhbilès. La BNA va doter les agences de la CNMA reparties à travers le territoire national en terminaux de paiement électronique (TPE).

«*Ce partenariat qualitatif et innovant est le fruit d'un long parcours de concertations avec nos partenaires de la CNMA, et reflète nos engagements à renforcer et diversifier les prestations en faveur des acteurs principaux de l'économie nationale, notamment les agriculteurs, pêcheurs et éleveurs, en intégrant l'ensemble du réseau des caisses de mutualité agricole à notre nouveau canal de services de paiement à distance via le web*», a expliqué M. Abboud. Il a également indiqué que les efforts engagés par la banque durant ces dernières années, entrent dans le cadre des orientations des pouvoirs publics pour moderniser les prestations financières et diversifier les services de «e-banking» pour répondre aux besoins exprimés par les opérateurs économiques. Pour sa part, M. Benhbilès s'est dit «*optimiste*» quant à l'impact positif attendu de ce partenariat sur les services assurantiels proposés par la CNMA. «*C'est un gain de temps et d'argent important pour plus d'un million d'agriculteurs, pêcheurs et éleveurs. Les différents services innovants de la BNA nous permettent de réduire beaucoup de contraintes administratives*», a-t-il soutenu. Il a ajouté que le secteur agricole a enregistré ces dernières années un saut quantitatif et qualitatif, d'où la nécessité d'assurer l'accompagnement de cette dynamique sur le plan financier. Pour rappel, la CNMA, qui est le premier assureur agricole en Algérie, compte actuellement plus de 158 000 clients et emploie près de 2 500 salariés.

S. K.

La Fédération nationale plaide pour une corporation professionnelle

Objectif : développer le secteur du textile et du cuir

Le secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs du textile et du cuir, Amar Tadjkout, a plaidé, à Oran, pour une corporation professionnelle pour développer ces secteurs. Dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture du premier Salon international du textile et de la mode au Centre des conventions d'Oran (CCO) «Mohamed-Benahmed», M. Tadjkout a souligné : «*Nous appelons à créer une union professionnelle regroupant toutes les entreprises du textile, de l'habillement et du cuir pour développer ce secteur vital*». Le responsable de cette fédération affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (Ugtz) a insisté sur l'importance de créer des petites et moyennes entreprises (PME) en filières du textile pour répondre aux besoins du marché national estimés à 500 millions de mètres linéaires de tissu/an et de 70 millions de paires de chaussures et, ainsi, accroître le taux de contribution du secteur du textile au produit intérieur brut (PIB) estimé actuellement à 0,19%. Pour développer le secteur du textile, Amar Tadjkout a proposé d'encourager l'investissement dans cette filière, d'accorder des crédits pour l'extension des entreprises, un accompagnement et une formation de la main-d'œuvre qui doit s'adapter aux exigences du marché, ainsi que créer des maisons et des entreprises d'innovation pour développer le secteur en Algérie et des écoles supérieures spécialisées en formation en métiers de tissage. Une série de communications a été programmée à cette première édition du Salon international du textile et de la mode, qui seront animées par des spécialistes abordant, entre autres, l'innovation, la dynamique du secteur du textile, les solutions technologiques en filières de textile, du cuir et de l'habit, les nouvelles tendances de la mode et les opportunités de partenariat entre l'Algérie et la Tunisie dans les secteurs du textile et de l'habillement. Le Salon international du tissage et de la mode est organisé par la Sarl «CG com Event» en collaboration avec la chambre de commerce et d'industrie d'Oranie (CCIO) et la Fédération nationale des travailleurs du textile et du cuir.

Safia T./Agences

Commerce

Plus de 700 agents de contrôle mobilisés pour le ramadhan

Plus de 700 agents de contrôle seront mobilisés à l'occasion du mois de ramadhan au niveau de tous les marchés de proximité et communaux de la wilaya d'Alger en vue de stabiliser les prix et préserver le pouvoir d'achat du citoyen, a-t-on appris dimanche auprès de La direction du commerce de la wilaya d'Alger. «*La direction mobilisera, en coordination avec les services communaux et de sécurité, 750 agents de contrôle dont des agents spécialisés dans les enquêtes économiques, les prix et la répression de la fraude, au niveau des marchés de la wilaya d'Alger à partir de 8h00 jusqu'à leur fermeture, en vue de stabiliser les prix*», a indiqué le représentant de la direction du commerce de la wilaya d'Alger, El Ayachi Dehar. Il a ajouté que les agents mobilisés travailleront jour et nuit durant le mois sacré, relevant que tous les congés seront annulés durant le mois de ramadhan car les agents travailleront durant toute la semaine y compris les vendredis. Ces agents procéderont à des opérations intensifiées de contrôle des produits alimentaires périssables tels que les viandes blanches et rouges et les produits laitiers, a-t-il encore ajouté, précisant que ce programme de contrôle débutera 20 jours avant le mois sacré de ramadhan.

S. L.

Pièces de rechange et d'accessoires de véhicules

Lancement prochainement du projet d'une usine à El Bayadh

LE PROJET de réalisation d'une usine de pièces de rechange et d'accessoires de véhicules sera lancé prochainement dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris du directeur de l'industrie et des mines. Les travaux de ce projet relevant du groupe «Tahkout» seront entamés avant la fin du premier semestre en cours pour un coût de 1 milliard DA, a indiqué Mustapha Khessiba. Une superficie de 27 000 mètres carrés à l'entrée de la ville d'El Bayadh a été réservée à ce projet qui devra générer 290 emplois aux jeunes de la région. Ce complexe industriel, dont la délai de réalisation est fixé à 8 mois, devra produire en première phase des accessoires de voitures puis ensuite des pièces de rechange. Par ailleurs, il est prévu la réception de trois zones d'activités dans la wilaya à El Bayadh, Labiodh Sidi Cheikh et Bougtob. Les travaux d'aménagement de ces zones ont atteint un taux d'avancement satisfaisant, a-t-on indiqué.

APS

Bourse de Tokyo

Le Nikkei entame la semaine par un rebond

LA BOURSE de Tokyo a rebondi hier après avoir fini le premier trimestre dans le rouge, tandis que les investisseurs ont salué une nouvelle amélioration du moral des entreprises japonaises. A l'issue des échanges, le Nikkei des 225 valeurs vedettes a gagné 0,39% (+73,97 points) à 18 983,23 points. L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau a pour sa part progressé de 0,29% (+4,43 points) à 1 517,03 points. Les gains ont été cependant limités par un renforcement du yen qui a pesé sur les groupes exportateurs : le dollar s'est replié à 111,47 yens, contre 111,83 yens vendredi à la fermeture de la place tokyoïte, et l'euro à 118,95 yens, contre 119,45 yens.

R. E.

Illizi

Une grande station-service projetée dans la wilaya

■ *Une grande station-service sera réalisée prochainement à Illizi, afin d'améliorer la distribution des différents produits énergétiques, a révélé, à Illizi, le président-directeur général de l'entreprise de distribution des produits pétroliers Naftal, Hocine Rizou.*

Ph. > D. R.

Par Hatem D.

S'exprimant devant la presse, M. Rizou a indiqué que cet «*important*» projet, englobant différentes prestations et répondant aux standards en vigueur en la matière, vient en application d'un accord signé entre Naftal et les autorités locales et sera lancé en chantier dès finalisation des procédures administratives afférentes. Cette installation énergétique contribuera, une fois opérationnelle, à l'approvisionnement en produits énergétiques divers, l'amélioration des prestations dans le domaine, la lutte contre les perturbations d'approvisionnement, la diversification des produits énergétiques et la création d'emplois, a-t-il souligné. Le même responsable a fait état aussi de projets de réalisation d'une station de conversion au «Sirghaz» ainsi que de structures de stockage de bonbonnes de gaz butane à travers les communes de la wilaya en vue de couvrir les besoins des localités enclavées et solutionner le problème d'approvisionnement en période d'hiver, en plus de l'accroissement de la capacité de stockage au niveau de la wilaya d'Illizi. Mettant à profit sa visite dans la wilaya, le P-dg de Naftal s'est enquis de la situation des installations énergétiques relevant de son département au niveau de la ville d'Illizi où il a pris connaissance des préoccupations soulevées et liées notamment à la perturbation d'approvisionnement en produits énergétiques et aux faibles capacités de stockage de bonbonnes de gaz butane. Hocine Rizou s'est, auparavant, rendu à la wilaya déléguée de Djanet où il a inspecté, au niveau de l'aéroport «Tiska», le dépôt de kérosène, ainsi que des stations-service et autres installations relevant de l'entreprise Naftal. Le secteur a enregistré l'entrée en service dernièrement de deux stations-service à Illizi et In-Amenas, qui ont fait l'objet de réhabilitation, et verra l'entrée en service, dans les prochains jours, d'une autre dans la zone de Hassi Belguebour (commune de Bordj Omar Driss), alors que les travaux d'un projet similaire à Djanet ont atteint un taux d'avancement de 70%, a fait savoir le directeur de l'Energie de la wilaya d'Illizi, Mustapha Benabdelkader.

H. D./APS

El Tarf

Quatre nouveaux périmètres irrigués livrés avant fin 2017

Quatre nouveaux périmètres irrigués, totalisant 324 hectares de terres localisées à l'ouest et sud-ouest de la wilaya d'El Tarf, seront livrés avant la fin de l'année 2017, a indiqué le directeur local des services agricoles. Intervenant lors d'un conseil de wilaya consacré au secteur agricole, Ali Bendjoudi a précisé que les travaux de ces périmètres sont actuellement à près de 40%, détaillant que ces périmètres sont répartis sur les communes de Dréan, Chihani et Hammam Beni Salah. De son côté, le chef de l'exécutif local, Mohamed Lebka, a instruit à l'effet de rattraper le retard enregistré dans la concrétisation de ces périmètres agricoles lancés en travaux en 2014. Il a, à ce propos, fait part de l'apport de ces nouvelles réalisations dans le développement du secteur agricole local qui compte 74 173 ha de superficie agricole utile (SAU) dont 15 355 hectares en irrigué, insistant sur l'importance de valoriser ces ressources par une exploitation rationnelle en planifiant toute opération allant dans ce sens. Le wali a également instruit les responsables du secteur à l'effet d'attribuer aux jeunes de la région 40 hectares sur les 60 localisés dans le périmètre Chefchoufi, dans la commune de Drean. Lors de cette rencontre, l'accent a été mis sur l'urgence d'accélérer les travaux en cours d'embellissement, de nettoyage et autres (éclairage, bitumage...) en prévision du mois de ramadhan et la saison estivale 2017, lancés à travers les différents sites dont la grande plage d'El Kala et sa corniche. Divers exposés passant en revue les différentes opérations retenues dans le cadre du développement du secteur agricole ont été présentés à cette occasion par les responsables de l'ONID (Office national de l'irrigation et du drainage), la chambre d'agriculture, la direction des ressources en eau et l'ONTA (Office national des terres agricoles).

Lydia O./Agences

Ouargla

Plus de 3 100 raccordements au réseau de gaz l'an dernier

Quelque 3 125 nouveaux raccordements au réseau du gaz naturel ont été réalisés l'année dernière dans la wilaya de Ouargla, a-t-on appris de la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz-Centre (SDC).

D'un investissement de plus de 50 millions DA, ces branchements ayant nécessité la réalisation d'un réseau de distribution de 110 km ont été réalisés dans les communes de N'goussa, Ouargla, Ain El-Beida, El-Hedjira, El-Alia, M'naguer et Témacine, a-t-on précisé.

Ces opérations s'insèrent dans le cadre du programme de l'entreprise portant extension du réseau de distribution de gaz aux nouvelles cités et quartiers dépourvus de cette énergie, selon la même source. Au volet de l'électrification, la SDC (filiale de Sonelgaz) a fait état de la réalisation, l'année dernière, pour un coût de 1,4 milliard DA, d'un réseau d'électrification de basse et moyenne tensions long de 218 km.

Dans le but de faciliter l'exécution du projet de tramway de Ouargla, l'entreprise a dégagé une enveloppe de près de 50 millions DA pour le transfert des réseaux de gaz entravant le chantier du projet précité, en plus d'une autre de 170 millions DA pour le transfert des câbles électriques hors du tracé du projet du tramway, a-t-on ajouté de même source.

M. K.

Batna

Trois «grands projets» d'investissement à concrétiser en 2017

Trois «*grands projets*» d'investissement devant employer plus de 2 000 personnes seront concrétisés durant 2017 dans la wilaya de Batna, a indiqué le directeur de l'industrie et des mines, Sassi Bouâziz. Il s'agit d'une usine de montage de voitures prévue dans la commune de Djerma, d'une station d'énergie solaire dans la commune de Ksar Belezma et d'un complexe de sidérurgie à Ain Djasser qui devront, au total, employer 2 070 travailleurs, a indiqué le même cadre. Le directeur de l'industrie et des mines a fait état de la récupération de 34 lots (56 hectares) inexploités à travers des zones d'activités ainsi que 14 autres lots de 33,6 hectares relevant du domaine de l'Etat. Il a également indiqué que des correspondances ont été adressées aux services concernés pour exploiter, à des fins d'investissement, 71 biens immobiliers bâtis et non bâtis dont 37 relevant du secteur de l'agriculture et 16 de celui de l'habitat. Au total, 128 projets d'investissement ont été avalisés à Batna durant 2016 par la commission de wilaya de relance de l'investissement économique, en plus de la délivrance de 95 permis de construire pour des projets en cours de concrétisation, est-il noté.

D. B.

CNAC Jijel

Engouement des jeunes pour les projets agricoles

LES PORTEURS de projets d'investissement postulant au dispositif de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) affichent, durant ces 10 dernières années, un engouement croissant pour la filière agricole, a indiqué le directeur de l'antenne locale de la Cnac, Hocine Boulaâroug. La moitié des 2 068 projets engagés dans le cadre du dispositif Cnac depuis 2004 l'ont été dans le secteur agricole avec notamment 79 projets dans la plasticulture, 91 dans l'élevage bovin, 66 dans l'élevage caprin et 16 dans celui ovin, selon la même source. La rentabilité de ces activités agricoles et les avantages financiers et fiscaux accordés aux investisseurs expliquent cet engouement, estime le responsable local de la Cnac qui assure que des formations à la gestion et au management ont été organisées au profit de 100 investisseurs Cnac. Environ 4 000 postes d'emploi ont été générés par les 2 068 projets Cnac engagés à ce jour dans la wilaya de Jijel, assure encore le même responsable. **APS**

Tlemcen

Cession de 5 200 logements de l'OPGI

L'OFFICE DE promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Tlemcen a fait cession de 5 200 logements à de vrais locataires depuis 2003, a-t-on appris de ses responsables. Le président de la Commission cession de l'OPGI, Djamel Lahmar, a indiqué que ce nombre fait partie de 10 544 logements cessibles au niveau de la wilaya. L'opération concerne des logements livrés et attribués avant le 1er janvier 2004. Ainsi, 4 672 logements ont été cédés lors de la première étape de août 2003 à 2007, en vertu du décret exécutif 269-03, et 528 autres en deuxième étape lancée de août 2015 à fin décembre 2017, en vertu du décret 15-211, a-t-on signalé. Le parc immobilier de l'OPGI de Tlemcen s'élève à 10 544 logements dont 9 085 occupés et 1 459 réceptionnés et non encore attribués. **R. R.**

Tunisie

Youssef Chahed entame une tournée en Afrique

■ *Le Chef du gouvernement tunisien, Youssef Chahed, se rendra à Niamey, capitale du Niger, première étape de sa tournée africaine qui va se poursuivre au Burkina Faso et au Mali.*

Par Souad O.

Ce périple de 4 jours vise à activer la diplomatie économique entre la Tunisie et les pays subsahariens, à dynamiser la coopération dans divers secteurs, à renforcer les échanges commerciaux et à conquérir de nouveaux marchés.

Le Chef du gouvernement sera accompagné de 4 ministres, à savoir ceux du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale, de l'Industrie et du Commerce, de la Formation professionnelle et de l'Emploi et de la Santé.

La délégation tunisienne comptera, également, 80 hommes d'affaires tunisiens qui vont participer avec leurs homologues du Niger, Burkina Faso et Mali, à des forums d'hommes d'affaires devant aboutir à des accords et des programmes d'échanges économiques et commerciaux.

A Niamey, Chahed rencontrera le président de la République nigérien, Issoufou Mahamadou, et aura des entretiens avec le Premier ministre, Brigi Rafini et le président de la Chambre des députés, Seyni Tini.

A son arrivée à la capitale burkinabé, Ouagadougou, le Chef du gouvernement présidera l'ouverture d'un forum économique tuniso-burkinabé et aura des entrevues avec le président de la République, Roch Marc Christian Kaboré, le Premier ministre, Paul Kaba Thiéba, et le président de l'Assemblée nationale, Salif Diallo. Le mercredi 5 avril, il procèdera à l'inauguration du siège de l'ambassade tunisienne à Ouagadougou.

Chahed se rendra, ensuite, à Bamako, capitale du Mali, où il présidera avec son homologue Modibo Keïta, le forum des hommes d'affaires tuniso-maliens, et rencontrera également, le président de la République, Ibrahim Boubacar Keïta, et le président du Parlement, Issaka Sidibé.

Au cours des trois étapes de cette tournée africaine, le Chef du gouvernement aura des rencontres avec la colonie tunisienne résidant dans ces pays.

Ph : DR

L'UE accorde un don de 60 millions d'euros à investir dans la recherche

Le ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale, Fadhel Abdelkefi, a signé une convention relative à un don de 60 millions d'euros avec la Commission européenne, pour le financement du programme d'appui à l'éducation, la recherche et l'innovation.

Etaient présents Carlos Moedas, Commissaire européen à la recherche, à l'innovation et à la science, le ministre de l'Education nationale, Néji Jalloul, le ministre de l'Enseignement supérieur, Slim Khalbous et l'ambassadeur de l'Union européenne à Tunis, Patrice Bergamini.

Ce programme, précise un communiqué du ministère du Développement, s'inscrit dans le cadre commun d'appui 2014-2016 de coopération entre la Tunisie et la Commission européenne. Il vise à appuyer la stratégie tunisienne de développement durable via l'amélioration de la qualité du système éducatif et l'encouragement de l'ouverture des centres de recherche scientifique sur l'environnement économique, ainsi que l'amélioration de l'employabilité des chercheurs.

Le programme permettra, notamment, aux centres de recherche de tirer un meilleur profit du programme-cadre européen pour la recherche et l'innovation «Horizon 2020» et à renforcer les liens entre les universités et les centres de recherche.

Fadhel Abdelkefi a indiqué, à cette occasion, que la réforme du système éducatif, de la recherche et de l'innovation constitue une priorité pour le gouvernement d'union nationale.

Il a salué, par ailleurs, le niveau de coopération avec les différentes institutions de l'Union européenne. **S. O./Agences**

Sahara occidental/ Négociations entre le Polisario et le Maroc

L'UA appelle à la fin du statu quo

La Commission sur l'évolution du processus de paix au Sahara occidental a appelé, dans son rapport présenté à la réunion du Conseil de la paix et sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), à mettre un terme au statu quo du cadre des négociations entre le Front Polisario et le Maroc. «*Dans le contexte actuel, il est nécessaire de modifier le statu quo du cadre des négociations actuel pour que se tiennent des négociations sérieuses, sans conditions préalables et en bonne foi, afin de parvenir à une solution juste et durable au conflit du Sahara occidental*», a souligné Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'Union africaine. Il s'agit de la première réunion sur le Sahara occidental depuis l'adhésion du Maroc à l'UA. Elle a été organisée pour discuter de la situation qui prévaut actuellement au Sahara occidental, et à laquelle ont été invités officiellement la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et le Maroc pour répondre aux membres du Conseil. Etant donné que le mandat actuel de la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso) prend fin le 30 avril 2017, le président de la Commission a dit «*attendre avec intérêt qu'il soit renouvelé, et que le Conseil de sécurité de l'ONU agisse pour que la Minurso exerce de nouveau pleinement ses fonctions*». En tenant compte, souligne le rapport, de l'adhésion du Maroc à l'UA, en siégeant aux côtés de la RASD et en ayant à l'esprit l'engagement de l'UA à la solidarité panafricaine, ainsi que l'Acte constitutif de l'UA, stipulant le règlement pacifique des conflits entre les Etats membres de l'Union, «*il conviendrait de réunir immédiatement des conditions permettant au Maroc et la RASD d'engager de pourparlers directs et sérieux, avec l'appui des Etat membres, afin de parvenir rapidement et définitivement à une solution à ce conflit, qui assurera l'autodétermination au peuple sahraoui*». La commission a tenu informé le CPS de la «*tâche inachevée*» de la décolonisation du Sahara occidental et de l'«*impasse actuelle dans le processus de paix*» qui a été une «*préoccupation majeure pour l'UA*». Malgré, note le rapport, «*les efforts soutenus du Secrétaire général des Nations unies et les appels lancés par le Conseil de sécurité des Nations unies et les organes de l'UA pour que les deux parties reprennent, sans conditions préalables, les négociations directes et sérieuses pour le règlement définitif du conflit, aucun progrès n'a été accompli dans le processus de paix et l'impasse demeure*».

La question des droits de l'Homme reste préoccupante

Au cours des dernières années, soutient le document de 12 pages, la question des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés reste «*préoccupante*». «*Des violations continuelles ont été fréquemment signalées par l'UA et nombre de parties prenantes, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du système des Nations unies*», affirme le même document. «*Les autorités marocaines ont restreint les droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion, poursuivi des journalistes et dispersé de force les manifestations et resserré les restrictions imposés aux groupes de défense de droits de l'Homme, tant nationaux qu'internationaux*», lit-on.

«*Des rassemblements de soutien à l'autodétermination du territoire sont systématiquement empêchés. Les Sahraouis qui expriment des opinions favorables à l'indépendance, défendent les ressources naturelles du territoire sahraouis font l'objet de harcèlement, d'emprisonnement politique et d'abus*», ajoute-t-on. Le rapport évoqué en outre la poursuite de l'exploration et l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental par des entités étrangères, y compris dans les zones de pêche. Un fait, atteste le rapport, qui «*préoccupe vivement l'UA*». Le rapport souligne, dans ce contexte, l'importance de l'arrêt rendu le 21 décembre 2016 par la Cour de justice de l'Union européenne concernant les accords entre l'UE et le Maroc, signés en 2012, sur la libération mutuelle du commerce des produits agricoles et de pêche, compte tenu du statut séparé et distinct du territoire du Sahara occidental. «*Il est profondément préoccupant que quatre décennies après le déclenchement du conflit du Sahara occidental, tous les efforts déployés à ce jour en vue de trouver une solution n'ont pas pu atteindre les résultats escomptés*», souligne-t-on. De fait, ajoute le rapport, «*le peuple du territoire n'a pas eu l'opportunité d'exercer son droit à autodétermination, conformément aux décisions pertinentes de l'UA et les résolutions des Nations unies, bien que le Sahara occidental est inscrit sur la liste des territoires non autonomes des Nations unies depuis 1963*».

La Commission est revenue sur le décès, le 31 mai 2016, du président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), et secrétaire général du Front Polisario, Mohammed Abdelaziz, et la réélection plus tard de Brahim Ghali, à la présidence de la RASD. Dans le rapport, la commission a présenté des faits ayant émergé en 2016, à savoir, l'importance visite du SG de l'ONU, Ban Ki-moon au Sahara occidental et dans la région du 3 au 7 mars 2016, et les mesures regrettables prises par les autorités marocaines pour ne pas recevoir le recevoir à Rabat et l'empêchant de visiter le siège de la Minurso à Laayoune, ainsi que la décision unilatérale d'expulser la composante de la Minurso.

Halim T./APS

Russie

Explosion dans le métro de Saint-Pétersbourg, 10 morts

Dix personnes ont été tuées et de nombreuses autres blessées hier dans une explosion survenue dans un wagon du métro de Saint-Petersbourg, les autorités russes disant ne pas écarter la piste terroriste.

Par Ali O.

Ph.> D. R.

Le président Vladimir Poutine, qui se trouvait à Saint-Pétersbourg pour participer à une rencontre avec des journalistes russes, a présenté ses condoléances aux victimes lors d'une courte intervention télévisée peu avant une rencontre avec son homologue bélarusse Alexandre Loukachenko. «*Malheureusement, nous avons à commencer notre rencontre avec cet événement tragique. Les causes ne sont pas encore connues et il est encore tôt pour en parler, l'enquête les déterminera*», a déclaré M. Poutine.

«*Bien sûr, nous étudions toujours toutes les éventualités : accidentelle, criminelle et avant tout une action à caractère terroriste*», a-t-il ajouté.

«*Selon les premières informations, 10 personnes ont été tuées et 20 blessées*», a pour sa part indiqué à l'agence Interfax une source au sein du ministère russe des Situations d'urgence.

«*L'explosion a eu lieu dans l'un des wagons. Il y a des victimes*», avait indiqué dans un premier temps une source au sein des forces de l'ordre à l'agence publique Ria Novosti.

La totalité des stations du métro ont ont été fermées, selon le service de presse du métro cité par l'agence Interfax, l'explosion ayant eu lieu dans une rame de métro alors qu'elle se trouvait entre deux stations du sud-ouest de Saint-Pétersbourg. Des enquêteurs se sont rendus sur place pour déterminer les premiers éléments, a annoncé le Parquet de Saint-Pétersbourg dans un communiqué. Si le Parquet a évoqué une seule explosion, une source au sein des forces de l'ordre citée par Ria Novosti a évoqué «*deux explosions d'engins qui ont été actionnés dans des wagons aux stations Sennaïa Plochiad et Tekhnologuitcheski Institout*». Selon cette source, les engins explosifs étaient artisanaux et de faible puissance. Les premières images diffusées sur les réseaux sociaux et aux télévisions russes montrent une rame de métro soufflée par une explosion, de nombreux voyageurs tentant de sortir des victimes des décombres. L'organisation État islamique avait appelé à frapper la Russie après le début de son intervention en soutien aux forces de Bachar al-Assad en Syrie en septembre 2015.

La Russie avait depuis été victime de plusieurs attaques, mais toutes situées au sein des instables républiques russes du Caucase.

Les services de sécurité russes ont annoncé à plusieurs reprises avoir démantelé des cellules jihadistes qui s'apprêtaient à frapper Moscou et Saint-Pétersbourg.

Points chauds

Jeunesse

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quelques années encore, du temps de Jean-Marie Le Pen, l'on décrivait volontiers l'électorat du Front National comme un repère de vieillards nostalgiques d'un passé disparu et de racistes frustrés qui utilisaient le mouvement frontiste pour exprimer leur haine. Mais aujourd'hui les choses ont changé et l'électorat du nouveau parti frontiste, celui de Marine Le Pen, se fait plus jeune, beaucoup plus jeune et surtout ne se reconnait pas dans l'image d'électeur xénophobe que l'on tente encore de lui accoler. La présidente du FN tente ainsi coûte que coûte d'attirer un maximum de «*jeunes*» pour épaissir son corps électoral. Pour ce faire, elle s'est rendue cette semaine à Bordeaux, ville historiquement de droite, connue surtout pour être la ville d'Alain Juppé. La ville universitaire qui abrite près de 90 000 étudiants est ainsi un territoire parfait pour celle qui depuis plusieurs années prend soin de s'adresser à la jeunesse plutôt qu'aux maisons de retraite. De plus, consciente que la jeunesse est la catégorie de la population la moins hostile au FN, un quart des jeunes souhaite que Marine Le Pen devienne présidente, selon un sondage récent, et donc la moins difficile à convaincre, la candidate frontiste n'a pas ménagé ses efforts. Se prévalant de porter un programme «*moderne*», elle leur a notamment promis «*moins de mondialisation*», «*plus d'écologie*» et, surtout, de leur offrir d'autres moyens que «*les réseaux sociaux*» pour «*se faire entendre*», comme «*les référendums d'initiative citoyenne*». Pour les convaincre des bienfaits d'un vote en sa faveur, la candidate a fustigé l'immigration, dont les jeunes Français «*sont les premières victimes*», car «*elle tire les salaires à la baisse et casse les systèmes sociaux*». Elle a insisté sur la lutte contre le chômage, «*le développement de l'apprentissage*» et a sorti la boîte à promesses : elle a évoqué des «*aides pour le logement*» ou «*le permis de conduire*», ainsi que la création d'un «*Erasmus dans les filières techniques*». La favorite du premier tour en a profité pour moquer, au passage, son principal rival : «*Tous les étudiants n'ont pas 1 000 euros pour vivre et s'en plaindre comme Emmanuel Macron*». Enfin, elle les a exhortés à ne «*jamais s'habituer à vivre avec le terrorisme islamique*». Reste à savoir si le jour du vote la jeunesse française osera franchir le pas d'un vote massif pour la candidate du FN et propulser ainsi Marine Le Pen à l'Élysée, ouvrant ainsi la voie à une période politique inédite.

F. M.

Israël

Le vote de l'ONU fin 2016 sur les colonies, lettre morte

Trois mois après une résolution historique de l'ONU condamnant les colonies israéliennes dans les Territoires palestiniens occupés, les experts redoutent que le texte n'ait aucun effet alors qu'Israël va établir une nouvelle colonie pour la première fois en plus de 25 ans. La résolution 2334, adoptée en décembre grâce à l'abstention des États-Unis, n'a pas contribué à mettre fin à la construction dans les colonies.

De nouveaux projets ont été annoncés par des responsables israéliens dans les semaines qui ont suivi. Le Premier ministre Benjamin Netanyahu a même été plus loin en annonçant jeudi la création d'une nouvelle colonie en Cisjordanie, territoire palestinien occupé depuis 50 ans par l'armée israélienne. Une décision qu'aucun gouvernement n'avait osé prendre depuis 1991.

Le texte de l'ONU est également dans le collimateur de la nouvelle administration américaine de Donald Trump qui y voit la preuve qu'Israël serait injustement visé par l'ONU.

Pour certains diplomates, comme le formule l'un d'eux, cette résolution a été «*une tempête dans un verre d'eau*».

Le texte a été adopté dans les derniers jours de la présidence de Barack Obama qui avait accepté de ne pas utiliser son droit de veto au Conseil de sécurité, donnant le feu vert à la première résolution du Conseil condamnant les colonies depuis 1979. M. Trump, lui, avait plaidé pour opposer ce veto. L'État hébreu a annoncé depuis janvier des plans pour la construction de plus de 6 000 logements en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, partie palestinienne de la Ville sainte, annexée par Israël.

Alors que les avertissements se multiplient sur le fait que l'expansion des colonies érode les espoirs de créer un État palestinien, l'ambassadrice américaine à l'ONU Nikki Haley a estimé que «*les jours où l'on malmenait Israël sont terminés*».

Pour la communauté internationale, les colonies, illégales, sont le principal obstacle à la paix car elles sont construites sur les terres même où les Palestiniens envisagent d'établir leur État. Après avoir accordé un soutien public à Israël, Donald Trump a appelé le gouvernement Netanyahu à la «*retenue sur les colonies*» pour permettre aux États-Unis de tenter de relancer les négociations de paix au point mort. Depuis, ce gouvernement, considéré comme le plus à droite de l'histoire d'Israël, négocie avec la Maison-Blanche des arrangements qui permettraient de poursuivre les constructions dans les colonies sans se mettre à dos l'administration Trump.

Robert Serry, coordinateur spécial des Nations unies pour le processus de paix jusqu'en 2014, a estimé que la résolution arrivait «*trop tard*», à la fin du mandat d'Obama. Si son administration ne lui avait pas opposé un veto en 2012, elle aurait permis alors de faire pression sur Israël, a-t-il ajouté à l'AFP. Alan Baker, ancien diplomate israélien de haut rang, estime que les actions menées par Israël ôtent sa pertinence à la résolution. «*Obama était en fin de course et s'est dit qu'il pouvait se lâcher. Maintenant, ce sont ceux qui critiquent Israël qui doivent se retenir*», affirme-t-il. Le 24 mars, l'actuel envoyé de l'ONU au Moyen-Orient Nickolay Mladenov a accusé Israël de n'avoir pris «*aucune mesure*» pour se conformer à la résolution. Mais l'annonce par Donald Trump de sa volonté de réduire la contribution américaine aux Nations unies limite la marge de manœuvre du secrétaire général de l'ONU Antonio Gutteres, estime M. Serry. «*Cette situation peut porter atteinte au fonctionnement même des Nations unies*», prévient-il. Le vote de la résolution, même non appliquée, est malgré tout positif pour certains. «*Nous savions tous qu'elle n'aurait aucune conséquence concrète. Il s'agissait avant tout de marquer le coup*», estime un diplomate européen.

«*Désormais, nous n'avons plus à nous référer à des résolutions des années 1980 mais à quelque chose datant de 2016*».

Manifestation

Coup d'envoi de «Mostaganem, capitale du théâtre»

Le coup d'envoi de la manifestation «Mostaganem, capitale du théâtre», placée sous le slogan «Nous fêtons la ville, nous fêtons le théâtre», a été donné dimanche soir, en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.

Par Adéla S.

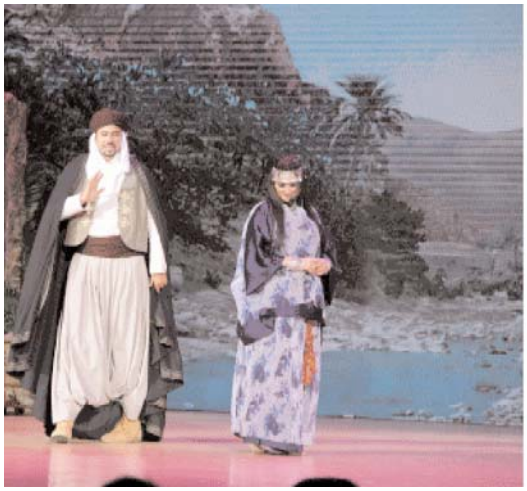

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle, qui devra durer près d'une année, a été marquée par l'organisation du «carnaval de Mostaganem» initié par l'association culturelle «El Moudja» et qui a vu la participation de près de 200 comédiens du théâtre et de citoyens portant des masques et vêtus de costumes de personnages du théâtre, dans le but de faire revivre l'idée du «théâtre de rue».

Des spectacles de clowns et folkloriques ont été donnés durant ce carnaval, qui a été lancé à partir du siège de l'association sis à Salamandre et s'est poursuivi jusqu'au front de mer Ahmed-Ben-Bella, en présence de nombreuses troupes, d'associations et de coopératives théâtrales de différentes wilayas du pays.

Par la même occasion, le ministre a inauguré, à la maison de la culture Ould-Abderrahmane-Kaki et en présence du président du Conseil national des arts et des lettres, Abdelkader Bendaâmache, une exposition sur la chronologie du théâtre algérien et la mémoire du théâtre amateur.

Azzedine Mihoubi a, en outre, suivi un montage théâtral intitulé «*El menbaa*» (la source) au sein du siège de l'association El Moudja.

Ce montage, produit par le théâtre régional de Mostaganem, présente des tableaux de pièces des géants du théâtre algérien, à l'instar d'Abdelkader Alloula, Ould Abderrahmane Kaki, Azzeddine Medjoubi, Mustapha Kateb et Mahieddine Bachtarzi. Près de 70 comédiens et danseurs, dont Omar Guendouz, Mohamed Haimour, Nadia Talbi, Fatiha Soltane et Mustapha Laribi, ont pris part à cette œuvre d'une durée d'environ une heure.

D'autre part, les familles de Ould Abderrahmane Kaki et Si Djillali Benabdelhalim et une vingtaine de comédiens du théâtre ont été honorés en cette occasion, notamment le regretté Mekki Bensaid, Meflah Mohamed, Herrag Benamar, Djillali Boudjemâa, Omar Guendouz, Sonia, Mohamed Adar et Mohamed Haimour.

Le programme de la manifestation «Mostaganem, capitale du théâtre» comprend de activités nombreuses et variées avec la participation de plusieurs wilayas du pays, dont des spectacles de théâtre pour adultes et enfants, des tables rondes, des rencontres nationales et internationales et des journées d'étude, ainsi que des expositions et des ateliers de formation concernant des thèmes en relation avec le 4e art. Dans ce cadre, chaque semaine portera le nom d'un des géants du théâtre algérien.

La 50e édition du Festival national du théâtre amateur de Mostaganem, le festival du théâtre scolaire, le festival des écoles des beaux-arts et le festival du théâtre universitaire, font également partie du programme de cette manifestation.

Par ailleurs, toutes les grandes manifestations du théâtre organisées dans les différentes wilayas du pays seront transférées vers la ville de Mostaganem, qui verra également la participation de troupes étrangères, et ce, en plus d'autres activités culturelles et artistiques.

La manifestation «Mostaganem, capitale du théâtre» sera clôturée le 27 mars 2018 avec la présentation d'une des œuvres d'un des fils de Mostaganem, le dramaturge regretté Ould Abderrahmane Kaki.

Le programme de cette manifestation a été concocté par la direction de la culture de la wilaya, en coordination avec le théâtre régional de Mostaganem Si-Djillali-Benabdelhalim et la bibliothèque centrale publique.

Mihoubi : œuvrer à relancer le mouvement théâtral vers de nouveaux horizons

Le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, a affirmé, dimanche soir à Mostaganem, que son département ministériel œuvre, avec le concours de plusieurs acteurs, à relancer le mouvement théâtral vers de nouveaux horizons.

Dans une allocution d'ouverture de la manifestation «Mostaganem, capitale du théâtre 2017», le ministre a souligné que son département ministériel œuvre avec ses partenaires dont des experts en théâtre et autres acteurs du mouvement théâtral, à impulser un nouvel élan au théâtre algérien qui s'illustre aujourd'hui dans toutes les manifestations. Il a ajouté que le théâtre algérien nécessite une régulation de son rythme intérieur et de son mode de gestion, de manière à dépasser certains dysfonctionnements dus à des accumulations, affirmant qu'une volonté de relancer le mouvement théâtral vers de nouveaux horizons existe.

M. Mihoubi a déclaré, dans ce sens, «*nous instaurons à partir d'aujourd'hui une nouvelle tradition à la vie culturelle, celle de rendre hommage aux villes de culture et d'innovation*».

Il a fait savoir, dans ce contexte, que Mostaganem a réussi à devenir un véritable centre d'attraction du mouvement théâtral et à créer une école du théâtre amateur avec ses géants, à l'instar de Ould Abderrahmane Kaki et Si Djillali Benadelhalim qui ont laissé une empreinte dans la vie des dramaturges algériens.

Au passage, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de revisiter la mémoire de ces géants après 50 ans de la fondation du théâtre national amateur de Mostaganem, soulignant que le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a parrainé la manifestation «Mostaganem, capitale du théâtre» en reconnaissance de ce qu'a donné cette ville au mouvement culturel national et au théâtre.

Toutes les activités liées au 4e art prévues à travers le pays seront organisées à Mostaganem à la faveur de cette manifestation, a ajouté M. Mihoubi, déclarant : «*Nous ne voulons pas que toutes ces activités abordent simplement le théâtre, mais doivent traiter des préoccupations de la culture algérienne*».

Il a annoncé qu'une autre ville sera choisie l'année prochaine pour devenir la capitale d'un autre genre culturel dont le patrimoine, la poésie, la chanson, soulignant que «*nous voulons que les Algériens sentent qu'ils ont un devoir de célébrer leur culture qui constitue le socle de leur identité*».

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, qui s'étalera sur une année, a été marquée par diverses activités dont un défilé sillonnant les artères de la ville de Mostaganem, une exposition sur la chronologie du théâtre algérien et la mémoire du théâtre amateur durant 50 ans d'existence.

Un montage théâtral intitulé «El Menbaa (La source) a été présenté à la maison de la culture Ould-Abderrahmane-Kaki. Produit par le théâtre régional Si-Djillali-Benadelhalim de Mostaganem, ce montage comportant des séquences d'œuvres du théâtre algérien se veut un hommage à des noms célèbres du 4e art national.

A. S./APS

Enchères

Un portrait de Mao par Warhol vendu 12,7 millions de dollars

UN PORTRAIT sérigraphié de l'ancien dirigeant chinois Mao Tsé-toung, réalisé en 1973 par Andy Warhol, s'est vendu aux enchères pour 12,7 millions de dollars, dimanche à Hong Kong, a annoncé l'organisateur de cette vente.

La vente, présentée par son organisateur Sotheby's comme la première vente «*significative*» d'art occidental contemporain à Hong Kong, intervient sur fond de demande croissante de la part des collectionneurs de la région, en particulier de Chine.

Elle a beaucoup attiré l'attention avant même le coup de marteau, l'utilisation de toute image de Mao restant très sensible en Chine où les célèbres portraits de Mao réalisés par le pape du pop art sont controversés.

Sotheby's espérait jusqu'à 15 millions de dollars, son estimation la plus élevée à ce jour pour un tableau en Asie, pour cette œuvre de 127 cm sur 107 cm. L'identité de l'acheteur n'a pas été révélée.

R. C.

Rendez-vous culturels

Galerie d'Art Couleurs et Patrimoine (4 bis, rue Yahia-Mazouni (El-Biar, Alger)
Du 8 au 22 avril :
Exposition de l'artiste peintre Tazi Maâmar. Vernissage le samedi 8 avril à 14h.

Salle Ibn-Zeydoun de Riadh El-Feth
Vendredi 7 avril à 19h :
Concert de Lila Borsali.

Galerie Ezzou'art du Centre commercial & de loisirs de Bab-Ezzouar (Alger)
Jusqu'au 7 avril :
Exposition «Formes, textures, couleurs... la vie !» de l'atelier Soupçon d'Art.

Galerie d'art Sirius (Bd Krim-Belkacem, Télemly, Alger)
Jusqu'au 30 avril :
Exposition de peinture «Rétroplastie» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Dar Abdeltif (El-Hamma, Alger)
Jusqu'au 8 avril :
L'Aarc et ONU-femmes organisent une exposition du caricaturiste Hichem Baba-Ahmed dit Le Hic, autour de la thématique de l'égalité hommes-femmes.

Institut Cervantès d'Alger
Jusqu'au 13 avril :
Exposition de photographies «Pütchipü'ü», en hommage à la communauté indigène des Wayuus.

Site archéologique de Tipaza, au niveau du théâtre antique
Le 8 avril à 10h :
4e édition de l'événement «Tipaza des poètes»

Théatre régional de Béjaïa
Le 8 avril à partir de 14h00:
Concert du groupe Freeklane

Coup-franc direct

Le maintien sur le terrain et non ailleurs

Par Mahfoud M.

Le président de la JS Kabylie, Moh Chérif Hannachi, ne cesse de jurer sur tous les toits que sa formation ne descendra pas en Ligue II. Pour lui, il est inconcevable qu'un aussi prestigieux club connaisse la relégatoin après tant de titres remportés et les joies procurées au peuple algérien surtout avec les titres africains. Ainsi, il ne s'imagine pas jouer en Ligue II même s'il sait que c'est le résultat de sa politique, sur le plan du recrutement ou le choix des entraîneurs. Pour masquer son incompétence, il tente d'amadouer le public kabyle en lui promettant que son équipe favorite restera en Ligue I. Aurait-il des promesses d'une quelconque partie pour l'aider à dépasser cette situation afin que son équipe reste en Ligue I ? A-t-il des assurances que le club réussira à remporter tous les matchs qui lui restent et gagnera même à l'extérieur de ses bases, alors qu'il jouera des rencontres très difficiles ? Nul ne sait vraiment ce qu'il adviendra, mais une chose est sûre, la mission ne sera pas de tout repos. Par ailleurs, si la JSK mérite de rester en élite, elle doit le prouver et assurer son maintien sur le terrain et non ailleurs. Elle devra se battre avec ses armes et ne pas attendre de l'aide car cela ne l'honorerait pas. Il vaudrait mieux dans ce cas descendre et repartir sur de bonnes bases, la relégation n'étant pas une fatalité.

M. M.

Demi-finales de la Coupe d'Algérie

La domiciliation fait déjà débat

Il semblerait que ce ne soit pas aussi simple pour la commission de la Coupe d'Algérie qui aura fort à faire pour programmer les deux demi-finales de Dame Coupe pour cette saison, du fait que les clubs n'accepteront pas facilement de changer de stade.

Par Mahfoud M.

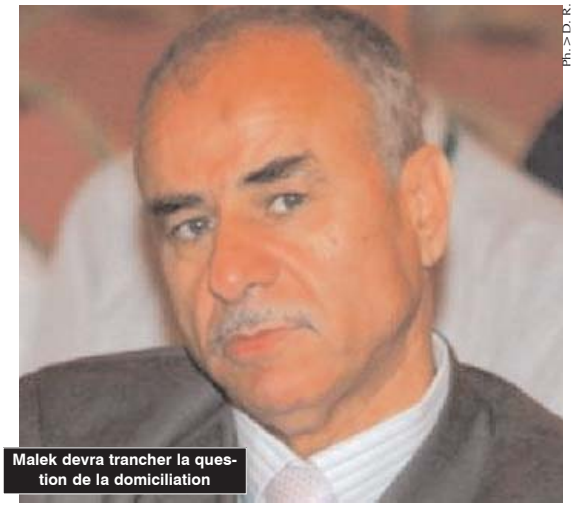

Ph. > D. R.

Malek devra trancher la question de la domiciliation

C'est surtout le cas pour la formation du Chabab de Belouizdad qui a demandé d'accueillir l'USM Bel-Abbés pour le compte de ces demi-finales au stade du 20-Août 55, c'est-à-dire là où ils ont l'habitude de jouer et non au stade du 5-Juillet sur lequel table la commission de la Coupe d'Algérie. Les dirigeants de la formation de Laâkiba ont été clairs et ont avoué qu'ils n'accepteront pas de jouer dans un autre stade que celui où ils ont pour habitude d'évoluer et ont tous leurs repères, sachant que ce sont eux qui reçoivent dans cette confrontation et ont donc le droit de choisir. Toutefois, ce qu'ils ne savent pas, c'est qu'à ce stade de la compétition, la Commission de la Coupe d'Algérie a le droit de changer le lieu de domiciliation d'un match et de le programmer dans un stade plus adapté à ce genre de confrontations importantes, surtout que le match sera retransmis par de nombreuses chaînes, notamment étrangères, et qu'il doit donc se jouer dans une enceinte plus grande. Il faut savoir que le NAHD en avait fait les frais la saison passée, étant donné que la Commission avait choisi de le faire jouer dans un premier temps au stade Tchaker de Blida avant d'opter pour le 5-Juillet. Le Mouloudia d'Alger, lui, ne pose pas ce problème même s'il affronte un gros morceau, à savoir, l'Entente de Sétif. Ainsi, le Doyen serait prêt à jouer au stade olympique comme à son accoutumée. Toutefois, certains supporteurs du Mouloudia sont montés au créneau après avoir appris que le CRB veut jouer au stade du 20-Août. Pour eux, si le Chabab joue au 20-Août, il faudra donc évoluer au stade de Bologhine et non ailleurs, sachant qu'il s'agit d'un match très important qu'il faudra bien négocier. Du côté de la Commission de la Coupe d'Algérie, présidée par Ali Malek, on avance que la décision sera prise ce jeudi après réunion de ces membres et que la commission est souveraine pour choisir les lieux de domiciliation qui conviennent.

M. M.

Natation/Championnat d'Afrique des jeunes

L'EN termine sur le podium

LA SÉLECTION algérienne de natation a obtenu la troisième place au championnat d'Afrique (jeunes) clôturé samedi au Caire, en décrochant 19 médailles (5 or, 3 argent et 11 bronze), derrière l'Afrique du Sud (53 or) et l'Egypte avec (13 or). La dernière journée du championnat, qui a vu la participation de 16 pays, a permis aux nageurs algériens d'empocher une vermeil, deux argent et deux bronze. L'or fut l'œuvre de Ardjoune Abdellah, vainqueur du 200m Dos (15-16 ans), en 2:05.14, devant son compatriote Mohamed Ryad Bouhamidi (2:06.73) et le Sud-Africain, Luan Grobelaar (2:07.68). La seconde médaille d'argent a été remportée par le relais du 400m combiné (15-16 ans), composé de Abdellah Ardjoune, Moncef Aymen Balamane, Med Amine Bouachir, Med Ryad Bouhamidi, qui ont bouclé la course en 3:58.41, devant l'Egypte (4:06.81) et derrière l'Afrique du Sud (3:55.92). Les dernières consécrations algériennes du rendez-vous égyptien ont été en bronze et réalisées par le relais 400m combiné (13-14 filles), ou l'équipe formée de Sirine Bouhali, Amina Ghecham, Imane Zitouni et Jihane Benchadli a pris la 3e place du podium en 4:56.42, derrière l'Egypte (4:41.32) et l'Afrique du Sud (4:26.97). Le relais combiné garçons (13-14 ans) du 400m a fait de même en obtenant le bronze en 4:26.98, avec les nageurs Rayan Ammar Khodja, Hodaifa Louai Haddad, Islam Tounsi et Anis Zerrouni. Les deux premières places sont revenues à l'Afrique du Sud (4:10.41) et l'Egypte (4:11.18). Il est à signaler que huit pays des seize présentes ont pu retourner chez eux avec des médailles, à savoir, l'Afrique du Sud avec un total de 110 médailles (53 or, 34 argent, 23 bronze), l'Egypte 63 médailles (13, 30, 20), l'Algérie 19 médailles (5, 3, 11), le Maroc 4 (1,1,2), la Tunisie 11 (2 argent et 9 bronze), l'Angola 4 (2 argent et 2 bronze), le Zimbabwe 4 (1 argent et 3 bronze et les Seychelles (2 bronze).

Athlétisme / Marathon de Daegu (Corée du Sud)

Aït Salem se retire au 23e kilomètre

L'ALGÉRIENNE Souad Aït Salem, engagée dimanche matin dans le marathon international de Daegu, en Corée du Sud, a abandonné la course au bout du 23e kilomètre, après avoir été victime d'une blessure à un genou, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Il s'agit d'une ancienne blessure, contractée par la sociétaire de l'Olympique Bordj Bou-Arréridj il y a un an, et qui s'est réveillée pendant le marathon de Daegu. L'athlète a quand même essayé d'aller au bout de cette course, mais réalisant que la douleur ne faisait qu'augmenter, elle a pris la sage décision d'arrêter au bout du 23e kilomètre *«par peur d'aggraver son cas»*, a précisé la même source. Aït Salem (38 ans) avait contracté cette blessure suite à une mauvaise chute pendant le 10 km de Casablanca, auquel elle avait participé le 6 mars 2016, au Maroc. Dans un premier temps, la Bordjienne a privilégié les soins pour essayer de se remettre sur pied, mais constatant que cette option n'a pas donné de résultats probants, elle a décidé de subir une opération, quelques semaines plus tard. Les séquelles de cette blessure semblent cependant toujours présentes, même un an après l'opération, comme en témoigne son abandon au marathon de Daegu, qui était sa première course internationale de la saison. Elle compte, jusqu'ici, trois compétitions nationales.

Ligue 1 Mobilis

La compétition s'achèvera le 6 juin

Le championnat de Ligue 1 Mobilis de football prendra fin le mardi 6 juin prochain avec le déroulement de la 30e et dernière journée de la compétition, a annoncé dimanche la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. L'instance dirigeante du championnat a également fixé les dates des matchs retards, au nombre de huit, qui seront disputés entre le 5 avril et le 5 mai, précise la même source. La compétition nationale reprendra ensuite avec la programmation de la 25e journée fixée au week-end du 11, 12 et 13 mai prochain. Cette journée pourrait connaître des modifications avec l'entrée en lice de l'USM Alger en phase de poule de la Ligue des champions et l'éventuelle qualification de la JS Kabylie et du MC Alger à la phase de poules de la Coupe de la Confédération.

Programme des matchs retards :
Mercredi 5 avril : JSK- NA Hussein Dey (Match retard 17e journée)
Vendredi 21 avril : CA Batna - JSK (match retard de la 20e journée)
Mardi 25 avril : MC Oran-MC Alger (match retard de la 20e journée)
Vendredi/Samedi 28/29 avril : MC Alger - MO Bejaia et JS Kabylie - USM Alger (match retard de la 23e journée)
Vendredi / Samedi 5/6 mai : MC Oran - JS Kabylie, USM Alger - CA Batna et JS Saoura - MC Alger (match retard de la 24e journée)
Calendrier des six dernières journées du championnat:
Jeudi/vendredi/ Samedi 11/12/13 mai : 25e journée
Mardi 16 mai : 26e journée
Vendredi/Samedi 19/20 mai : 27e journée
Jeudi ou vendredi 25 ou 26 mai : 28e journée
Vendredi 2 juin : 29e journée
Mardi 6 juin : 30e journée

Paris SG

Ghoulam souhaité pour remplacer Maxwell

Le Paris SG (Ligue 1 française de football) aurait noué les premiers contacts avec l'entourage du défenseur international algérien de Naples (Serie A italienne) Faouzi Ghoulam, en vue d'un éventuel recrutement l'été prochain, rapporte dimanche le site spécialisé Le 10 Sport. Le latéral gauche des Verts est ciblé par le champion de France en titre pour remplacer le Brésilien Maxwell qui souhaiterait rentrer dans son pays natal pour y terminer sa carrière. Toutefois, la tâche des Parisiens ne s'annonce pas simple, puisque l'Atletico Madrid ou encore Chelsea lorgneraient également sur le joueur âgé de 26 ans. Du côté de Naples, la direction va une nouvelle fois tenter, dès cette semaine, de proposer une prolongation de contrat. Naples avait proposé 1,8 million d'euros par an contre 800 000 euros actuellement à Ghoulam, alors que ce dernier via son agent a refusé cette offre, réclamant 2,5 millions d'euros annuel. Le départ de Ghoulam, dont le contrat court encore jusqu'en 2018, se confirmerait d'autant que plusieurs clubs sont intéressés par le profil de l'ancien sociétaire de l'AS Saint-Etienne (Ligue 1/France). Titulaire indiscutable au Napoli depuis maintenant trois années, Ghoulam s'est imposé comme l'un des meilleurs de Série A au poste d'arrière gauche.

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

http://www.lejourdalgerie.com

Ils ont tenté de regagner l'Europe via la Méditerranée

Plus de 150 migrants secourus par les gardes-côtes libyens

PLUS de 150 migrants ont été secourus samedi dernier et avant-hier par les gardes-côtes libyens alors qu'ils tentaient de traverser la Méditerranée clandestinement pour rejoindre l'Europe, a indiqué hier le porte-parole de la marine. Les deux opérations qui se sont déroulées près de Zawia (45 km à l'ouest de Tripoli) et Sabratah (70 km à l'ouest de la capitale) ont permis de sauver 157 personnes, a indiqué Ayoub Qassem, porte-parole de la marine libyenne, cité par l'AFP. «*Une patrouille des gardes-côtes* (stationnée) *dans la raffinerie de Zawia a secouru samedi dernier à l'aube 119 migrants clandestins, dont onze femmes et sept enfants* (...) *à environ 5 miles marins* (8 km) *au nord de Mellitah*», un complexe gazier à l'ouest de Tripoli, non loin de la frontière avec la Tunisie. Les migrants, parmi lesquels figuraient des Syriens, des Marocains, des Pakistanais et des Ghanéens, étaient à bord d'un grand canot qui prenait l'eau, a précisé M. Qassem.

Avant-hier, «*38 clandestins*» dont «*de nationalités soudanaise et nigérienne*», entassés dans une petite embarcation en bois, ont été ramenés sur la côte «*avant d'être remis au centre de rétention* (...) *à Zawia*», selon la même source. Selon l'organisation internationale pour les migrations (OIM), 1 037 migrants ont été secourus au large des côtes libyennes en deux semaines, entre le 16 et le 30 mars, alors qu'au moins 590 migrants sont morts ou disparus au large de la Libye depuis le début de l'année.

Le bilan du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) s'élève pour sa part à 813 morts ou disparus, parce qu'il inclut les victimes au large de la Grèce et de l'Espagne ainsi que des dizaines de disparus possibles après la découverte, la semaine dernière, de deux canots en partie coulés.

Mohamed K.

Alimentation en électricité à Fénaïa Ilmathen / Béjaïa

Le siège de la mairie fermé pas des citoyens

■ *Le siège de l'APC de Fénaïa Ilmathen a été bloqué, hier, par les habitants du quartier des 33 logements du village Ighil N'Tala.*

Par Hocine C.

Les citoyens voulaient interpeller, à travers cette action radicale qui a paralysé tous les services de la mairie, les autorités municipales à prendre leur responsabilité en relançant la réalisation des réseaux électriques pour alimenter leurs maisons, estimant par ailleurs qu'«*il est impensable qu'en 2017 nous ne sommes pas alimentés en électricité*». La réalisation de ce réseau est bloqué depuis 7 mois, nous dira Idir Boumoula un des 27 habitants du quartier. Le projet est bloqué, nous dit-on, suite à l'opposition d'un propriétaire terrien qui refuse la pose d'un pylône électrique sur son terrain, dira notre interlocuteur. Et pour ne pas pénaliser les habitants, l'APC a autorisé l'entreprise à planter le pylône sur un accotement mais cela ne s'est pas fait. Depuis, l'APC a engagé une procédure en justice contre le concerné. Les mécontents se demandent pourquoi le projet est toujours bloqué alors que l'APC a autorisé l'entreprise en charge du marché à implanter le poteau dans le fossé. Désabusés par cette situation qui les pénalise depuis 1989, les dizaines de familles d'Ighil N'Tala exigent une solution rapide ou une date pour la reprise des travaux. «*Ils ont été reçus hier par des vice-présidents de l'APC, en l'absence du maire qui les avez déjà reçus à ce sujet il y a quelques mois*», nous dit-on.

H. C.

Une soirée footballistique à El Bahia

Antar Yahia, le héros d'Oum Dormane à l'honneur

UNE SOIRÉE footballistique a été organisée avant-hier au stade de proximité de hai UST Oran en l'honneur de l'ancien international Antar Yahia.

Un match gala a offert un spectacle haut en couleur au public venu nombreux assister à une grande fête sportive animée par des ex-internationaux dont Haddou Moulay, Arafat Mezouar, Cheikh Benzerga et Zerrouki Sid Ahmed face à des joueurs du quartier «USTO».

Cette manifestation sportive, organisée par l'association sportive «La Radieuse» en collaboration avec le club Sportif «Ouled El Bahia», s'est déroulée dans une ambiance festive, en présence du wali d'Oran et plusieurs figures sportives locales, nationales et internationales. Durant tout le match, les spectateurs présents n'ont pas cessé de scander le nom du héros d'Oum Dormane, tout en brandissant les couleurs nationales. Tout ému, l'ex-capitaine des Verts, Antar Yahia, a déclaré : «*A travers le sport on peut réussir beaucoup de choses. Notre oxygène c'est la jeunesse, et je suis heureux d'être parmi elle aujourd'hui*».

Billal H.

Journée maghrébine de don du sang

Les soldats du feu en exemple

DANS la cadre des ses activités de solidarité, et à l'occasion de la Journée maghrébine de don du sang, la direction générale de la Protection civile célèbre cette journée en organisant, depuis hier, une vaste campagne de don du sang. Cette campagne se déroulera au niveau de l'unité d'instruction et d'intervention de Dar el Beida et touchera l'ensemble du personnel ainsi que les agents stagiaires au niveau de l'unité. Cette importante opération de don du sang vient s'ajouter aux sollicitations quotidiennes par des particuliers et les structures sanitaires particulièrement au profit des personnes malades.

Walid B.

Tébessa

Destruction de 3 bombes de confection artisanale

TROIS bombes de confection artisanale ont été détruites avant-hier par un détachement de l'Armée nationale populaire à Tébessa, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«*Dans le cadre de la lutte anti-terroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit, avant-hier à Tébessa, trois bombes de confection artisanale*», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi à Sidi Bel-Abbès et Tlemcen, 19 kilogrammes de kif traité, tandis qu'un détachement de l'ANP a saisi 1 271 unités de différentes boissons à Biskra, ajoute le communiqué.

R. N.

Béjaïa

Trois suicides par pendaison ces derniers jours

AU MOINS trois suicides ont été enregistrés par la Protection civile ces derniers dans la wilaya de Béjaïa. Le premier suicide a été enregistré à Tidjounane, dans la commune de Chemini. Il s'agit d'un jeune de 25 ans qui s'est donné la mort par pendaison. Il a été découvert par son entourage vers 9h50, pendu à un caroubier. Le deuxième suicide a eu lieu à Boumensour, dans la commune d'Oued-Ghir. Il s'agit d'un homme âgé de 41 ans, découvert sans vie pendu à un arbre. Un autre suicide a été signalé dans la commune de Féraoune. Il s'agit d'un jeune homme de 27 ans qui a mis fin à ses jours en se pendant à un madrier.

H. C.

Elections municipales en Tunisie

Les Tunisiens aux urnes le 17 décembre

LES ÉLECTIONS municipales en Tunisie devront avoir lieu le 17 décembre 2017, a annoncé, hier, le président de l'Instance supérieure indépendante des élections (ISIE), Chafik Sarsar. Les électeurs doivent être appelés aux urnes par décret présidentiel «*dans un délai ne dépassant pas le 18 septembre 2017*», a ajouté M. Sarsar au cours d'une conférence de presse à Tunis.

N D.